

Le sommeil du nègre (blanc d'Amérique)

Combien de temps cela prend-t-il à un québécois colonisé pour dévoiler, malgré lui, sa condition ? Pas plus de quelques minutes. En entrevue avec Catherine Perrin à l'émission *Médium large* le 10 mai 2013, André Maltais nous en a fait la démonstration. Ancien sous-ministre aux affaires autochtones sous Bourassa et négociateur fédéral en chef chargé des dossiers Attikamek et Innu, Maltais « propose dans son plus récent ouvrage *Le réveil de l'aigle* un récapitulatif historique des relations entre les premières nations et les peuples colonisateurs¹ ».

Dès le début de cette entrevue, en bon colonisé, Maltais le noyé se prend pour une bouée et se jette au secours d'un peuple opprimé :

André Maltais : *Je donne l'allégorie suivante : c'est comme un aigle qu'on a mis très très longtemps dans une cage, donc forcément les ailes sont brisées, les aiglons peuvent pas sortir. Si vous ouvrez la cage, l'idée même de pouvoir voler est disparue. Donc, à ce moment là, le gouvernement continu à doré la cage, si on veut, en disant « ça coûte cher ». Et pendant ce temps l'oiseau a perdu complètement son identité et a même pas le désir de prendre son envol. Alors ce qu'il faut faire, évidemment, c'est remettre ces gens là en confiance ; l'oiseau, le préparer à un envol, qu'il reprenne sa liberté, prenne sa responsabilité. »*

Catherine Perrin : *L'image est intéressante, parce que vous dites « si vous ouvrez les portes, l'oiseau, des fois, va avoir peur de sortir... »*

André Maltais : *Il sortira pas !*

Maltais encourage-t-il avec la même conviction son propre peuple, le peuple québécois, à prendre confiance, à prendre son envol et sa liberté ? NON. Le colonisé l'est si profondément qu'il ne perçoit pas l'ironie de ses paroles. Alors il peut en rajouter sans se dégoûter :

« C'est pas le poids du nombre qui est important, c'est le poids du droit. »

Donc, si le Canada-Anglais a pu faire valoir ses droits depuis 1763, c'est en vertu de je ne sais quoi. Si le gouvernement fédéral, suite au *British North America Act* de 1867, a pu perpétrer une tentative d'ethnocide envers les Premières nations, c'est en vertu de je ne sais quoi. Si le droit à l'autodétermination du peuple québécois est aujourd'hui remis en question par Ottawa, c'est en vertu de je ne sais quoi. Voilà déjà plusieurs inconnus dans le discours de cet illustre inconnu chez qui on reconnaît bien la mentalité d'un petit provincial de service qui croit encore qu'il n'y pas de mauvaises structures, seulement de mauvais interlocuteurs.

Mais il y a plus :

« Les deux affaires qu'il faut tout de suite annoncer officiellement, par le parlement fédéral, avec les provinces, un c'est que oui il y aura des troisièmes niveaux de gouvernement donc vous allez avoir des vraies responsabilités qu'on va toutes dégager vers chez vous, pis la deuxième affaire oui vous allez avoir accès aux territoires et aux richesses [...]. À partir de ce

¹ Médium large, *Radio-Canada*, 10 mai 2013, http://www.radio-canada.ca/emissions/medium_large/2012-2013/ (consulté le 10 mai 2013).

moment-là vous allez avoir le troisième peuple fondateur, si vous voulez, qui va se prendre en mains ».

Donc, ce que Maltais nous dit, c'est que le peuple *canadian*, qui a son État-nation et son gouvernement représentatif – le gouvernement fédéral, le plus fort, conséquence logique du *poids du nombre* –, devrait offrir aux peuples autochtones leurs propres gouvernements représentatifs. Soit. Et le peuple canadien-français, lui ? N'a-t-il pas *droit* à un gouvernement qui ferait en sorte que sa nation soit plus qu'un simple fait sociologique, mais devienne aussi un fait politique ? C'est un collabo de province qui nous dit que NON. Et bien sûr, oh paradoxe ! il n'y aura pas non plus de souveraineté du Québec, parce que le Québec n'est rien de plus qu'une province *canadian* dans laquelle se trouve une concentration de canadiens-de-langue-française plus importante que dans les autres provinces *canadian*. Comprendre qu'il n'y a rien à comprendre, comme dit la chanson...

La quantité d'âneries que peut proférer un colonisé étant proportionnel à son temps d'antenne, il y a, encore, plus. Faisant suite à sa précédente élucubration, Maltais se questionne :

« Je comprends pas que il n'y ait pas quelqu'un qui se lève et qui dise qu'on va le faire. »

Le colonisé québécois ne comprend pas encore la mécanique du colonisateur *canadian*. 250 ans de démonstration n'ont pas suffi à ce chien savant de pacotille qui vient nous épater de sa petite grandeur d'âme. Où était-il lorsque le peuple QUÉBÉCOIS s'est levé pour dire qu'il allait faire son indépendance ? Dans le camp du NON. Mais le colonisé n'y voit aucune contradiction. Gageons même qu'il se dit nationaliste, comme son ancien chef Bourassa. Peut-on être plus pathétique ?

Je renvoie Maltais – et ceux qui boivent ses paroles – à la vision d'un véritable intellectuel digne d'écrire un livre sur de telles questions. Voici une citation du sociologue Fernand Dumont en entrevue sur les ondes de Radio-Canada en 1979 :

« Le problème du Canada c'est : est-ce qu'il y a une culture canadienne ? » [...] Faut-il confier au gouvernement fédéral le soin de concevoir le développement d'une culture d'ensemble qui serait la culture canadienne ? [...] Tous ces brassages culturels, tous ces remaniements culturels, cette grande diversité aussi, appellent à mon avis autre chose que la littérature abstraite – qu'elle vienne du fédéral ou d'ailleurs – sur le pluralisme, le rassemblement communautaire, etc. Il[s] appelle[nt] une reconnaissance concrète de cette diversité et sa consécration en termes d'aménagements politiques². »

Maltais avait le choix en 1980. Il a fait le choix du NON ; c'est son droit. Mais qu'il ne vienne pas nous faire la morale par la suite, car je me souviens que le Québec mérite mieux que la lanterne d'obscurantistes.

Simon Martin
simon@simonmartin.ca
Montréal, 13 mai 2013

² Fernand Dumont en entrevue à l'émission *À suivre*, radio de Radio-Canada, 8 juillet 1979, <http://archives.radio-canada.ca/emissions/19-15358/> (consulté le 7 avril 2013).